

1. Débitrice: BC Bois & Design Beuchat & Codalonga,
Promenade la Suze 25, 2608 Courtelary
2. Remarques: Assemblée des créanciers
Dans le cadre du sursis concordataire de BC Bois & Design Beuchat & Codalonga, l'assemblée des créanciers aura lieu le lundi 4 avril 2005 à 10.00 h. à l'aula du bâtiment communal, rue du Collège 31, 2605 Sonceboz. Les créanciers qui se sont fait connaître auprès du commissaire recevront une convocation individuelle accompagnée d'informations et de documents ayant trait à l'affaire.
Lors de l'assemblée des créanciers, la débitrice en sursis concordataire proposera un concordat par abandon d'actif.
Du 4 au 28 mars 2005, les dossiers seront à la disposition des créanciers concernés chez le commissaire F & P Services SA, Place Centrale 51, 2502 Bienne. Les créanciers intéressés pourront consulter ces dossiers les jours ouvrables de 08.00 h. à 12.00 h. et de 13.30 h. à 17.00 h., après préavis téléphonique (no de téléphone 032 328 31 41) et sur présentation d'une carte d'identité valide. Les représentants devront prouver en outre leur qualité en présentant une procuration écrite.

F & P Services SA, Raphaël Queloz
2501 Bienne

(02717356)